

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

Deuxième session 2018-2019

Epreuve : Comptabilité des SFD

Durée : 02 Heures

Question de cours (10 points)

1. Indiquer les différentes étapes de traitement des créances en souffrance tout en rappelant les schémas d'écriture (3 pts)
2. Citer et définir les quatre (04) composantes des fonds affectés (2 pts)
3. Quelle différence existe entre les subventions d'équilibre et les subventions d'exploitation ? (1 pts)
4. Quels sont les composantes d'une organisation comptable efficace ? (2 pts)
5. Quelles sont les conditions nécessaires à la production des informations financières de façon fiable ? (2 pts)

Exercice : (10 points)

Le 1^{er} novembre 2018, madame Juliana signe un contrat de compte à terme de 30 000 000 FCFA sur six (6) mois, rémunéré au taux de 4.5% l'an. Deux (2) mois avant l'échéance du dépôt à terme (DAT), madame Juliana sollicite et obtient une avance sur DAT de 10 000 000 FCFA, remboursable à l'échéance, avec une pénalité d'un (1) point.

TAF :

1. Passer les écritures relatives à l'ouverture du compte à terme et à la mise en place de l'avance. (2 pts)
2. Calculer le montant des intérêts nets versés sur le DAT à l'échéance et le montant des intérêts dus sur l'avance. (2 pts)
3. Passer les écritures nécessaires au 31 décembre 2018 et au 1^{er} janvier 2019 (2 pts)
4. Passer les écritures de remboursement de l'avance sur DAT (2 pts)
5. Passer les écritures de résiliation du DAT à l'échéance. (2 pts)

NB : Le plan de compte est autorisé en composition

Bonne Chance